

Bordeaux Port et le Conservatoire du littoral vont protéger 1 000 hectares de zones humides

Dossier de la rédaction de H2o
February 2023

À

À l'occasion de la Journée mondiale des zones humides, le Grand Port Maritime de Bordeaux (GPMB), le Conservatoire du littoral et le CPIE Méc doc (centre permanent d'initiative pour l'environnement) ont présenté le nouveau plan de gestion unique Marais du Conseiller/Mattes de Paladon, pour la conservation de plus de 1 000 hectares de zones humides en nord-Méc doc.

Ces espaces, composés de chenaux saumâtres, d'eau douce et de prairies humides, aménagés au fil des siècles et reconnus au plan national et européen pour leur valeur écologique et patrimoniale, ont fait l'objet de trois plans de gestion successifs, cofinancés par l'Agence de l'eau Adour-Garonne et la Région Nouvelle-Aquitaine, le Département de la Gironde et le GPMB. Ces actions ont ainsi permis l'entretien et la valorisation de ces zones humides fragiles et particulièrement riches : réhabilitation des espaces, aménagements et entretien du réseau hydraulique, inventaires (plus de 1 400 espèces recensées dont plus de 80 espèces protégées), travaux de réouvertures des milieux... Les projets ont été conduits avec un important réseau d'acteurs du territoire de la Pointe du Méc doc pour aider également au maintien des activités humaines et économiques présentes sur ces espaces, comme l'agriculture, l'élevage, l'aquaculture et la pêche. À partir de 2018, la cohérence géomorphologique et hydraulique des zones humides du Port de Bordeaux avec celles, jouxtant, du Conservatoire du littoral, mais aussi le caractère commun des missions, des enjeux et des actions, ont conduit au déploiement d'un plan de gestion unique (PdGU) 2022-2026, entre le Conservatoire du littoral, pour 416 hectares, et le Port de Bordeaux, pour 670 hectares, afin d'assurer la préservation et la valorisation de plus de 1 000 hectares de zones humides à la pointe du Méc doc.

À